



Pétition
à signer maintenant

**Abolir la
valeur locative**


APF Suisse
Association des Propriétaires Fonciers
en collaboration avec la FRI

www.valeur-locative-stop.ch

Abolir la valeur locative

Arguments:

Les propriétaires de leur logement doivent s'acquitter d'un impôt sur la fortune et, dans certains cantons, d'un impôt foncier ou immobilier. A cela s'ajoute que les propriétaires doivent payer un **impôt sur la valeur de jouissance de leur logement** : il s'agit de l'impôt sur la valeur locative.

Sous le régime fiscal actuel, les propriétaires qui ont remboursé leur dette hypothécaire sont souvent moins bien traités que les locataires ayant la même capacité économique. Il est temps de cesser de **pénaliser ainsi la responsabilité personnelle en matière de prévoyance vieillesse**.

Dans plusieurs cantons, la **valeur locative est régulièrement adaptée, c'est-à-dire augmentée**. En même temps, le taux hypothécaire de référence applicable aux loyers ne cesse de baisser depuis plusieurs années. Il convient de **rétablir l'égalité de traitement entre les locataires et les propriétaires**.

L'article constitutionnel visant à **encourager l'accession à la propriété du logement** (article 108, alinéa 1, de la Constitution fédérale) doit être respecté. Il est temps de protéger et de promouvoir la propriété du logement.

Le régime fiscal actuel décourage les propriétaires de rembourser leur dette hypothécaire. Les propriétaires qui **amortissent régulièrement leurs dettes** afin d'être libérés du paiement d'intérêts hypothécaires au moment de la retraite se retrouvent **pénalisés sur le plan fiscal**.

Le système fiscal actuel encourage les propriétaires à ne pas rembourser leurs dettes. Il en résulte que **le niveau d'endettement hypothécaire** des ménages en Suisse est **très élevé** en comparaison internationale. Cette situation n'est saine ni pour l'économie, ni pour la stabilité de notre pays.

«Sécurité du logement. Droit d'option irrévocable quant à la valeur locative»

La motion Egloff* réclame l'instauration d'un droit d'option. Le propriétaire d'un logement à usage personnel doit pouvoir faire le choix suivant : payer l'impôt sur la valeur locative et bénéficier de toutes les déductions fiscales actuellement admises, ou alors renoncer à l'impôt sur la valeur locative et perdre le droit de faire valoir certaines déductions. Ce droit d'option ne pourra être exercé qu'une seule fois pendant la durée de possession du logement.

* Motion déposée le 14 mars 2013, actuellement pendante au Conseil national

Pétition: Abolir la valeur locative

Les personnes soussignées demandent aux Chambres fédérales d'éliminer les discriminations financières subies par les propriétaires de leur logement par rapport aux locataires. L'impôt sur la valeur locative doit être supprimé ou réaménagé dans le sens de la motion Egloff «Sécurité du logement. Droit d'option irrévocable quant à la valeur locative».

Le changement de système ne doit pas avoir pour conséquence de placer les propriétaires de leur logement dans une situation plus mauvaise qu'aujourd'hui. La propriété du logement doit redevenir plus attrayante et être reconnue comme un élément de prévoyance vieillesse.

Enfin, il convient d'encourager le remboursement des dettes hypothécaires.

La pétition lancée par le HEV Schweiz est soutenue par:

- CN Hans Egloff, président du HEV Schweiz
- CE Brigitte Häberli, membre du comité du HEV Schweiz
- CN Olivier Feller, secrétaire général de la Fédération romande immobilière (FRI)

Nous soutenons la pétition « Abolir la valeur locative » lancée par le HEV Schweiz et prions le Parlement fédéral d'y donner suite.

Nom / Prénom	Adresse	NPA	Lieu	Signature

Veillez m'envoyer _____ exemplaires
de la feuille de signatures.
Des informations complémentaires figurent sur
www.valeur-locative-stop.ch.
La pétition peut aussi être signée en ligne.

Prénom: _____ Nom: _____

Adresse: _____

Numéro postal: _____ Lieu: _____

Veillez renvoyer dès que possible les feuilles de signatures,
même partiellement remplies.

Compte pour les dons «Abolir la valeur locative»
CH21 0900 0000 8850 7035 1

Au nom de:
Hauseigentümerverband Schweiz
«Abolir la valeur locative»
Case postale
8032 Zurich

Un grand merci pour votre soutien.

Pétition « Abolir la valeur locative »
HEV Schweiz
Seefeldstrasse 60
Case postale
8032 Zurich

Franchir svp